



Février 2019
Numéro 17

Dans ce numéro

Romain	1
Julie et Mathieu	2
Conseil d'administration	3
Visite TDL	5
La SAFER et le bercail	7
Stage Tonte à la Ferm'avenir	8

Des nouvelles du bercail paysan



Notre association est soutenue par



Romain, agriculteur, est arrivé au Bercail avec sa petite famille.



Suite page 2

Romain Poureau



Le petit mot de Romain,

Ça y est... nous voilà ! Toute la famille a profité du début d'année pour prendre son envol vers un nouvel horizon. Nous avons quitté Poitiers pour venir faire notre nid en Isère, où nous avons été chaleureusement accueillis. Chacun prend ses marques : nouveau bureau pour Audrey, prémices d'une vie de paysan pour Romain et de nouvelles nounous pour Lou ! Une nouvelle année qui débute sur les chapeaux de roues ! ... mais qui, nous n'en doutons pas, nous réserve de très belles surprises.



Notre « *Ferm'Avenir du Bercail* » nous procure pas mal d'émotions : un peu de stress, quelques tourments, beaucoup de joie... et par-dessus tout l'envie d'avancer et de concrétiser nos plus folles ambitions ! Merci à tous ceux qui nous lisent, nous suivent et nous soutiennent. En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer très bientôt à la ferme.

Vente directe de viande

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS



Vente de viande d'agneaux chez Julie et Mathieu Boissonnet



Comme la saison dernière, Julie et Mathieu ont accepté de nous faire profiter de leur réseau de clients pour commercialiser une partie de la viande des agneaux produits sur la ferme.

Cette année, ce sont ainsi 14 agneaux qui ont pu être livrés, le mercredi 9 janvier après-midi.

Outre la présentation de nos produits à leurs clients, Julie a eu la gentillesse de prendre les commandes. Pas si simple, car certains clients voulaient un agneau, d'autres un demi-agneau, avec ou sans les abats.

Les agneaux ont été abattus à l'abattoir de Grenoble, puis découpés et mis sous vide à La Frette, chez Jean-Paul.

Le mercredi après-midi, c'est Raymond qui est allé chez Julie et Mathieu pour remettre les colis aux clients venus sur site. C'est un moment assez intense car le nombre de clients est important, venant sur place pour récupérer soit leur colis de viande d'agneaux, soit leur colis de viande de bœuf.



**Un grand merci à
Julie et Mathieu pour leur aide et
leur soutien.**



Merci
du fond du ♥

Le conseil d'administration du 10 janvier 2019

Nous accueillons, pour la première fois en conseil d'administration, Romain Poureau, futur agriculteur de la Ferm'avenir du Bercail paysan. Nous commençons donc ce conseil d'administration par un tour de table pour que Romain découvre les différents membres qui le composent.

Romain se présente plus longuement. Il vient de la région de Poitiers où il était employé comme inséminateur bovin dans une coopérative de mise en place de la semence. Il est arrivé à Gillonnay le 5 janvier. Il loue, avec sa famille, une maison à St Hilaire de La Côte. Sa femme travaille dans la génétique caprine, à Capgène. Elle a pu trouver un aménagement avec son employeur. Elle réalisera du télé-travail à partir de son bureau de Moirans, au sein des locaux du contrôle laitier et, une semaine par mois, elle ira à Poitiers, rejoindre le reste de son équipe pour travailler en présentiel. Leur fille, Lou, a 2 ans ½. Elle est gardée par une nourrice jusqu'en septembre où elle commencera l'école. Romain est très motivé par le projet du Bercail (et aussi par la proximité de notre région avec les montagnes). C'est surtout l'aspect social du projet qui l'a poussé à nous rejoindre. Il a une formation agricole (un BTSA Productions Animales) et 10 ans d'expérience professionnelle. Il a aussi fait de nombreux stages. Il est très enthousiaste, même s'il sait qu'il y aura des difficultés à surmonter. Il a commencé les démarches à l'installation en lien avec l'obtention de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur – il s'agit d'une aide de l'Etat qui peut être attribuée à de jeunes agriculteurs pour favoriser leur installation et qui demande, en contrepartie, de suivre un accompagnement par les techniciens de la chambre d'agriculture). Il vise une installation au cours du troisième semestre 2019.



Nous actons le changement d'exercice comptable. Nous avons évoqué, lors du précédent conseil d'administration, le fait qu'il serait beaucoup plus facile et cohérent, d'avoir un exercice comptable calé sur l'année civile. Renseignements pris, notamment auprès de l'URIOPSS, ce sont essentiellement nos statuts qui définissent les modalités que nous devons suivre pour changer la période de l'exercice comptable de l'association. Nos statuts ne prévoyant rien sur ce plan, nous décidons qu'un nouvel exercice comptable a commencé au 1^{er} janvier 2019, pour l'année civile. Par conséquent, l'exercice comptable clos au 31 décembre 2018 n'a qu'une durée de 6 mois puisqu'il a débuté lors de notre précédente assemblée générale. Ceci nous semble pertinent de le faire dès maintenant, alors que l'activité économique de l'association est encore assez réduite.

Le changement de périodicité de l'exercice comptable nous engage à avancer la date de la prochaine assemblée générale. Nous décidons qu'elle se déroulera le samedi 30 mars, à 18 heures, dans la salle des fêtes de Gillonnay (Raymond se charge de voir si elle est libre et, dans ce cas, de la réserver).

Les administrateurs :

Etaient présents :

- ⇒ Christine Dumoulin
- ⇒ Romain Poureau
- ⇒ Céline Riban
- ⇒ Raymond Riban
- ⇒ Anne-Françoise Berger
-
- ⇒ Jean-Yves Morgantini
- ⇒ Jean-Pierre Spay
- ⇒ Christophe Chapelin
- ⇒ Yannick Croisier
- ⇒ Martine Croisier

Etaient excusés : Jeanne Guillon – Denis Félix



Notre rencontre avec Muriel Guigue

Muriel Guigue est AMP¹. Elle travaille actuellement (et depuis 13 ans) dans une MAS², dans l'Ain Meillonas, vers Bourg-en-Bresse.

Elle a entendu parler du projet du Bercaïl Paysan par une amie qui a entendu notre intervention dans l'émission Carnet de Campagne sur France Inter. Elle est déjà venue une première fois sur la ferme, où elle a pu rencontrer Raymond qui lui a fait visiter la ferme. Elle serait intéressée pour travailler au Bercaïl.

Agée de 45 ans, elle a passé son diplôme d'AMP il y a 5 ans, mais elle travaille dans des structures qui accueillent des personnes en situation de handicap depuis longtemps. Elle a aussi bien travaillé avec des enfants qu'avec des adultes. Elle a encadré des jeunes en camps de vacances, puis elle a travaillé dans un foyer d'hébergement avant de travailler dans cette MAS qui accueille des polyhandicapés mentaux avec peu d'autonomie. Elle a fourni un CV.

Sans être originaire du milieu agricole, elle est proche des animaux. Ses Grands-parents avaient une petite ferme. Plusieurs de ses amis ont des animaux. La participation aux ateliers « animaux » n'est pas quelque chose qui l'inquiète, au contraire.

De nature plutôt sereine, elle a l'habitude de gérer les situations difficiles dans le calme. Son principal objectif dans l'accompagnement est de favoriser au maximum l'autonomie des personnes à hauteur de leur capacité. De son point de vue, le résident doit être au centre du projet. Elle est très à l'écoute.

Elle a déjà travaillé de nuit. Cela ne lui poserait pas de problème de dormir sur place.

Nous nous quittons en lui indiquant que nous gardons ses coordonnées. Pour la tenir informée de l'avancée de notre projet, nous lui enverrons le journal mensuel de l'association.

1: AMP = Aide Médico-Psychologique

2 : MAS = Maison d'Accueil Spécialisé.

Suite de la page 3, compte-rendu du conseil d'administration du 10 janvier 2019.

Anne-Françoise et Raymond ont rencontré les services comptables CER-FRANCE. Anne-Françoise, qui est trésorière, rappelle que c'est important pour l'association d'avoir un comptable extérieur. Celui-ci aura un œil extérieur, réalise une vieille juridique et surtout est en capacité de réaliser les fiches de paye. Le cabinet comptable prépare également l'assemblée générale et les bilans. Cela permet de certifier les comptes et donne plus de crédit à notre association auprès des financeurs et autres partenaires. On va gagner en conseil, en confort, notamment pour la réalisation des dossiers de demande de subvention. Les administrateurs s'interrogent sur le coût annoncé du service (plus de 1000 euros par an). Se pose la question de savoir s'il faut demander des devis comparatifs. Anne-Françoise indique qu'il est difficile de comparer les coûts car les cabinets proposent des prestations différentes. On s'interroge sur notre capacité à financer ce service. Pour le moment, on a les finances suffisantes. Les administrateurs se demandent s'il est possible de négocier. Il semble que non. On évoque la possibilité de négocier cette partie auprès d'une autre association comme on l'avait évoqué avec l'APAJH par exemple. La prise de décision finale est reportée au prochain conseil d'administration.

Raymond évoque le courrier que nous avons reçu de la part de madame Lamotte, directrice de l'autonomie du conseil départemental de l'Isère. Elle nous propose une rencontre tripartite avec l'AFIPH (Association Familiale de l'Isère pour les Personnes Handicapées) qui est une association qui gère un très grand nombre d'établissements dans le département. Mme Lamotte leur a parlé de notre projet. Celui-ci les intéresse. Christophe nous informe que cette association n'est pas implantée dans la Bièvre. Comme nous l'avons fait pour d'autres associations (Envol Isère autisme, APAJH), nous sommes ouverts à toute discussion et Raymond va envoyer une lettre à madame Lamotte lui indiquant que l'on accepte son invitation.

Nous faisons le point sur nos échanges avec Terre de Liens. Suite au comité de Suivi de projet (CSP) du 21 décembre, nous avons proposé des éléments de réponse. Daniel Rodinson et Jean-Marie Hézard doivent préparer une fiche d'instruction qui sera présentée au conseil d'administration régional de TDL le 1^{er} février. Jean-Yves, Raymond, Romain et Martine apporteront leur contribution pour que cette fiche soit la plus complète possible. Raymond rappelle que Thierry Dubuc, architecte, doit nous préparer le chiffrage des travaux pour la mi-janvier. Nous recevrons aussi, à Gillonnay, certains administrateurs, certains membres du CSP et la technicienne de TDL, le 25 janvier après midi.

Nous discutons de la vente de viande de brebis que nous souhaitons organiser. Les brebis seront abattues à l'abattoir de Grenoble et transformées par les apprenties de l'IMT de Grenoble, sous la houlette de leur professeur, Alain Calvat. Martine a préparé un exemple de Bon de commande. Romain s'engage à l'affiner. Nous convenons de son mode de diffusion. Romain s'engage à collecter les commandes.

Visite d'administrateurs, du groupe local Nord Isère et d'une salariée de Terre de Liens. Vendredi 25 janvier 2019

Etaient présents :

Une administrative, salariée de Terre de Lien à Crest : Aude Créquy. Elle est en charge du suivi des projets, du suivi des fermes et des primo accueils. Elle remplace Marie Leroy qui est en congés maternité jusqu'en septembre 2019.

Des membres du CSP de Terre de Lien : Marie-Noëlle Gemonet (administratrice régionale, Membre du CSP et du Groupe local de la Drôme), Marcel Boudes (bénévole de Terre de Liens Drôme, référent d'une ferme), Daniel More (coprésident de TDL Rhône-Alpes, bénévole du groupe local grenoblois, membre du CSP et du CSF)

Des membres du groupe local de TDL du nord Isère : Michel Morgue (bénévole TDL, habite le Grand Lemps où il est également conseiller municipal), Chantal Gehin (bénévole TDL, également bénévole de Bièvre Liers Environnement)

Des membres du groupe local de TDL grenoblois qui suit notre projet depuis le début : Elyse David, Daniel Rodinson, Rolland Chomel, Jean-Marie Hézard.

Pour le Bercail Paysan : Romain Poureau (agriculteur et porteur de projet) - Raymond Riban (Président) – Martine Croisier (secrétaire)

Rappel, notre projet doit être présenté au conseil d'administration Rhône Alpes de Terre de Liens, le vendredi 1^{er} février à Lyon. Il s'agit d'un premier passage.

Nous commençons par un rapide tour de table afin que chacun se présente en quelques mots.

Daniel Rodinson rappelle qu'il a été envoyé, en début de semaine, le compte rendu du CSP ainsi que la fiche d'instruction à Aude Créquy pour diffusion aux administrateurs. Cette fiche a été complétée, par le groupe local de Terre de Liens qui nous suit, de façon collective. Ils ont également utilisé les apports de Romain et du Bercail. Il indique que notre projet comporte deux composantes qui sont très imbriquées : d'une part, Romain qui reprend l'exploitation agricole ; d'autre part, le bercail paysan qui gère un lieu d'accueil avec des personnes en situation de handicap qui réaliseront des activités sur la ferme. Le projet marche sur deux jambes. L'imbrication entre le lieu de vie et d'accueil et la ferme sont indissociables. C'est pour cela que le groupe local demande un financement global. La fiche d'instruction a été envoyée avec de nombreuses annexes. Il y a notamment un portefeuille de photos (réalisées par Jean-Marie et Rolland), des détails sur le plan cadastral, des détails sur le coût des travaux et de gestion et sur les financements demandés. Jean-Marie complète en indiquant que les deux composantes du projet jouent un rôle important sur ce territoire car d'une part les terrains agricoles sont peu à peu grignotés par l'urbanisme et d'autre part l'agriculture présente est une agriculture de plaine plutôt intensive. De plus, ce projet a bien sûr une composante sociale et agricole, mais aussi une insertion importante dans le tissu économique local (avec notamment la création d'emplois qualifiés pour les personnels encadrant le public accueilli). Raymond complète en indiquant que si notre projet va jusqu'au bout, c'est l'emploi de 7 salariés ; ce qui participerait au dynamisme local.



Marcel Boudes,
Bénévole TDL Drôme

Chantal Gehin
Bénévole TDL Groupe local
Nord Isère



Aude Créquy,
administrative de TDL



Marie-Noëlle Gemonet
Administratrice régionale de TDL



Michel Morgue
Bénévole du Groupe local nord
Isère de TDL



Daniel More
Co-Président de TDL Rhône Alpes.

Raymond indique qu'il a, il y a déjà quelques années, racheté les terres de son père à son frère et sa sœur. Par contre, son père en avait gardé l'usufruit et donc Raymond lui payait un loyer qui s'élevait à environ 2200 euros par an.

Raymond informe que des échanges de parcelles sont réalisées avec des agriculteurs voisins pour disposer de parcelles plus grandes. Cependant, cela est rendu plus difficile depuis le début de la conversion à l'agriculture biologique de l'exploitation. Raymond a d'ailleurs inscrit dans la conversion des morceaux de parcelles qu'il a en

échange, mais avec un petit décalage par rapport au reste des hectares. Raymond dit qu'il a envie de porter ce projet là où on l'a rêvé, voire même plus loin, car notre rencontre avec les familles nous montre combien c'est important. Ce projet demande beaucoup d'énergie à concevoir, mais on espère qu'il permettra de répondre aux besoins de tous.

Martine indique que ce qui est parfois difficile pour le bercail paysan, c'est le décalage entre la vitesse d'avancement des dossiers que nous souhaitons et celle qui est liée aux différents acteurs qui nous entourent (aussi bien le conseil départemental que Terre de Liens) même si nous comprenons que c'est parfois nécessaire. Daniel More explique que ce décalage est lié au fait que c'est un projet compliqué et coûteux et aussi que du retard a été pris du fait du changement de porteur de projet. De plus, 95% du travail de Terre de Liens est fait par des bénévoles. Raymond dit que ce projet a du sens, même s'il n'est pas facile d'être en avance, car cela ne facilite pas les choses « il faut « défricher ».

Raymond rappelle que nous avons des soutiens financiers qui se sont déjà engagés à nos côtés et que nous nous devons de leur montrer que notre projet se concrétise. C'est pourquoi il nous semble important de pouvoir bientôt commencer l'accueil en journée et, pour cela, il nous faut construire le poulailler même si les démarches avec terre de liens ne sont pas finalisées.

Aude Créquy explique que Terre de Liens est une grosse machine. Il y a 6 réunions du comité d'engagement de la foncière par an, un tous les deux mois. Il faut s'y inscrire longtemps en amont. Actuellement, notre projet va passer une première fois devant le Conseil d'administration régional le 1^{er} février. Suite à ce premier passage, il y aura des remarques auxquelles il nous faudra répondre. Ensuite, il y aura une deuxième présentation devant le conseil d'administration régional, puis on pourra envisager une présentation devant le conseil d'engagement de la foncière. Si on poursuit notre travail à ce rythme, on peut espérer que cela se concrétisera dans un an. Notons que l'on ne peut pas déjà prendre rendez-vous pour le comité d'engagement afin de « retenir une place » car il est nécessaire d'avoir l'avis du conseil d'administration pour passer en comité d'engagement.

Raymond indique qu'il est difficile de faire concorder les différents timings et les différentes contraintes. Actuellement, on n'a pas eu à faire face à des obligations contradictoires et notre projet peut toujours progresser, avancer, mais on ne peut pas écarter qu'à l'avenir on soit confronté à des choix difficiles à faire.

Aude Créquy pense que le projet agricole tient bien la route. Le problème, c'est le bâti. Il faut bien border les charges financières en lien avec le bâti car c'est ce qui fait que notre projet est « atypique ». La fiche d'instruction et le projet ne sont pas assez avancés, pas assez précis pour le moment. Il faut les compléter. La foncière va prendre des décisions. Cette structure gère le patrimoine et donc a besoin de données précises en amont pour prendre sa décision. Il y a deux interlocutrices qui pourront nous aider. Ce sont les salariés du « pôle ferme » de la foncière : Chloé Dautrey qui est architecte (chargée de mission en gestion du patrimoine bâti) et Nathalie Camatte (chargée d'instruction et de suivi des acquisitions) qui travaille sur les aspects administratifs. Il y a aussi Alice Bodin qui travaille à la foncière à Lyon. Elle a donné des codes à Jean-Marie pour qu'il ait accès à l'ODB (= Outil Diagnostic du bâti) afin qu'il puisse saisir de nombreuses informations sur la maison et les bâtiments (ce sont des mesures notamment que Jean-Marie et Rolland ont déjà effectuées).

Romain explique qu'après réflexion, il serait d'accord pour loger dans une partie aménagée dans les dépendances de la maison. Il souhaiterait alors avoir accès au jardin pour sa famille.



Aude Créquy nous informe que la complexité du dossier porte aussi sur le fait qu'il y ait deux entités : il faut que l'on précise ce qui se passera si l'un des deux projets prend fin. Si le bercail paysan arrête son activité que devient la maison ? Si Romain arrête d'exploiter, comment le bercail paysan pourrait continuer son accueil ? Pour ce deuxième point, c'est une situation à laquelle nous avons déjà eu à faire face.

La question se pose du financement des travaux dans la maison. La foncière a annoncé que, du fait d'un manque de personnel, elle ne peut acheter pendant les 3 prochaines années, une maison avec des travaux à financer et à organiser. Nous indiquons que nous avons envisagé un financement des travaux par le Bercail paysan, avec une recherche importante de mécénat, mais dans ce cas, il faudra que cela se répercute sur le loyer de la maison, payé à terre de liens par l'association. Jean-Marie nous informe qu'il faut envisager les différents types de bail : bail à rénovation, bail commercial, bail emphytéotique,.... Par exemple, le bail emphytéotique libérerait Terre de Liens de ses engagements de propriétaire. Cela permet au locataire d'amortir les travaux qu'il finance. Le propriétaire a alors la certitude de récupérer, à la fin du bail, son bien rénové. Terre de Liens a déjà deux expériences de bail emphytéotique : Pour une ferme dans la Creuse, TDL a fait un bail emphytéotique avec la commune qui s'est engagée à financer les travaux de la maison.

Pour une maison à Bourgoin Jallieu, la commune a fait un bail emphytéotique avec TDL qui a financé les travaux.

Romain pose la question de savoir que devient le projet agricole si la foncière considère qu'il n'est pas possible d'acheter la maison pour faire de l'accueil social. Aude lui indique que le projet sera accepté ou refusé tel qu'on a décidé de le présenter. C'est à nous de décider ce que l'on présente. On sera aidé en cela par l'avis du conseil d'administration régional. Si le projet est refusé, il faudra refaire les démarches pour présenter uniquement la partie agricole. Romain a besoin de savoir si terre de liens va acheter ou non la ferme pour lui-même faire ses premiers investissements. En effet, il n'est pas dans les mêmes dispositions s'il a un bail précaire avec la SAFER ou avec Raymond que s'il a un bail à long terme avec TDL.

Ensemble, nous concluons sur le fait que la présence du Bercail assoie le projet agricole. La présence de Romain est complètement liée à l'association du projet social au projet agricole. Marcel Boudes interroge sur l'implication de la fondation TDL. Ne pourrait-elle être sollicitée pour acheter la maison pour l'accueil social. Aude nous informe que pour cela, il faut que l'on ait trouvé, au préalable, soit 20% du coût de la maison, soit 50.000€.

Au cours de cet après-midi, nous avons également réalisé une visite de la ferme et de la maison. Les membres de Terre de Liens nous ont alors questionnés sur la façon dont vont s'organiser les relations entre l'exploitation et l'accueil. Ça a été pour nous l'occasion de leur parler de la convention que nous souhaitons rédiger entre l'exploitant et l'association pour définir les engagements de chacun.



La SAFER et le Bercail

Raymond évoque l'implication de la SAFER dans le projet. Notamment, ils se sont proposés pour restructurer les terres de l'exploitation (il s'agit d'ailleurs de l'une des attributions de la SAFER). En effet, Raymond indique que sur les 3 hectares qu'il a en location, il y a environ une 12aine de propriétaires (cela est dû au jeu des héritages passés avec la répartition des terres entre les enfants). Il s'agit essentiellement de parcelles de coteaux. Ces propriétaires sont prêts à vendre à Terre de Liens. Les droits d'enregistrement des ventes s'élèvent à 850 euros par propriétaire. La SAFER pourraient racheter l'ensemble des parcelles des différents propriétaires en payant les droits à chaque fois, puis pourrait revendre le tout à Terre de Liens en une seule vente (donc un seul droit de 850 euros).

Raymond explique que nous avons vraiment de bonnes relations avec les personnels de la SAFER.

Daniel More précise qu'il faut bien expliciter, dans notre dossier, la partie SAFER et l'implication de Nicolas Agresti, car c'est l'une des clés du projet. Raymond indique qu'il connaît bien aussi le président de la SAFER, Pascal Denolly et que ce dernier est informé de notre projet par Nicolas Agresti.



Sur la ferme du Bercaïl

La bergerie momentanément transformée en salon de toilettage pour les brebis

La ferm'avenir du Bercaïl paysan a été sollicitée par l'association des tondeurs de Moutons (ATM) pour servir de support à un stage de formation.

Ci-contre, vous voyez les postes de tonte qui ont été installés pour pouvoir accueillir les stagiaires. Les brebis attendent sagement leur tour sur la partie gauche de l'image.

Ce sont 17 stagiaires en formation encadrés par 3 tondeurs professionnels qui ont assisté à cette formation ; formation qui s'est déroulée, aussi en partie, au sein de la ferme du Lycée agricole.

Ce chantier « école » s'est déroulé le 18 janvier. Les stagiaires en formation n'ayant pas la dextérité de leur formateur, ont tondu environ 80 brebis sur la journée.

Etienne, formateur, et tondeur habituel du troupeau est venu finir de tondre le reste des animaux, la semaine suivante. Ainsi, les brebis sont plus à l'aise dans le bâtiments et les agneaux à venir trouveront plus facilement les mamelles qui ne sont plus cachées par l'abondance de leur laine.



Simon va sur la ferme tous les mardis avec son Assistante de vie Scolaire



Yannick a appris les secrets de managements du tracteur.



Les joies de l'hiver et de l'eau qui gèle



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260
Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER

A noter dans vos Agendas !

L'assemblée générale du Bercaïl Paysan aura lieu le samedi 30 mars à 18 h 00 à la salle des fêtes de Gillonnay. On vous en reparlera, mais notez le d'ores et déjà sur vos agendas.